

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG Colloque sur l'organisation du culte musulman en France

Islam : un cadre perfectible

Parler d'islam de façon dépassionnée, c'est possible, l'Université de Strasbourg l'illustre depuis hier. Loin d'édulcorer les difficultés d'organisation du culte musulman, les chercheurs s'emploient à l'expliquer.

La deuxième confession de France, 4,1 millions de croyants (chiffre de l'INED - Institut national d'études démographiques), au prisme des sciences humaines ; les chercheurs interrogent depuis hier et jusqu'à ce soir l'organisation du culte musulman en France, en regardant aussi ce qui se passe dans les pays voisins. Le colloque a légitimement lieu à Strasbourg, rappelait en préambule Michel Deneken, président de l'Université : « C'est un haut-lieu de recherche sur l'islam qui n'a pas attendu les problèmes sociétaux pour se mettre à la tâche. »

« Est-il envisageable de créer à Strasbourg une faculté de théologie musulmane ? »

À la manœuvre, Francis Messner, spécialiste du droit des religions, directeur de recherche émérite au CNRS ; il a rassemblé autour de lui une brochette de spécialistes. L'islam n'était pas présent en

France en 1905, au moment de la loi de séparation de l'Église et de l'État, il aurait pourtant eu besoin du « coup de pouce initial » dont ont bénéficié le catholicisme, le protestantisme ou le judaïsme, a observé Jean-Pierre Chevènement, invité à ouvrir la première journée de colloque.

Le culte musulman en France, est aujourd'hui coiffé par le CFCM (Conseil français du culte musulman) et les CRCM (conseils régionaux du culte musulman). Si leur représentativité est discutable, au moins les premiers bénéficiaires sont là. « Nous ne sommes plus au temps de l'islam des caves et des garages », a fait valoir l'ancien ministre de l'Intérieur, qui préside la Fondation pour l'islam de France depuis août 2016.

Outre la question du financement du culte - il plaide pour une taxe sur le halal -, Jean-Pierre Chevènement estime que la formation des imams est primordiale pour permettre l'émergence « d'un islam cultivé propre à répondre à la théologie simplissime d'un salafisme », terreau du terrorisme. Citant les quelques instituts privés de formation en France, il fait le vœu d'un rapprochement, par exemple par conventions, avec les diplômés univer-



De gauche à droite, Francis Messner et Jean-Pierre Chevènement hier matin à l'ouverture du colloque. PHOTO DNA - JEAN-FRANÇOIS BADIAS

sitaires existants dans le public et dont l'enseignement religieux à proprement parler est exclu.

« Est-il envisageable de créer à Strasbourg une faculté de théologie musulmane ? », interroge justement Jean-Pierre Chevènement. « Certains évoquent des obstacles constitutionnels... »

Estimant qu'on peut faire évoluer cela, il remarque : « Il se serait paradoxal que les défenseurs de la laïcité se fassent les alliés de l'obscurantisme. » L'Université de Strasbourg, précurseur sur le sujet, serait toute indiquée pour accueillir une telle faculté. Sur le plan juridique, du fait des particularités

locales, se pourrait, en plus, être faisable.

Les différentes interventions ont mis en évidence les nombreux liens qui, de fait, existent déjà entre l'État et le religieux. L'islam se porte mieux en Alsace, du fait du droit local, a au passage signalé Francis Messner, qui associe la difficulté du

culte musulman à parler d'une seule voix du fait de son organisation éclatée.

Claire de Dalember, sociologue au CNRS, de l'École normale supérieure de Cachan, est revenue sur la (lente) constitution des aumôneries musulmanes en milieu carcéral. Outre l'influence de la matrice chrétienne sur l'organisation du culte musulman, elle a souligné l'interdépendance entre l'État et les religions : « Il ne peut y avoir de parfaite autonomie. »

Organiser le culte ou réformer l'islam ?

Franck Fregoli, directeur de recherche au CNRS, de l'Université d'Aix-en-Provence, a évoqué le rôle joué par le législateur dans l'organisation du culte, généralement au gré de controverses sociales telles que le voile. Et de mettre en garde : « S'agit-il d'organiser le culte ou de réformer l'islam ? Si c'est la deuxième option, les pouvoirs publics ne sont pas outillés pour. » ■

MYRIAM AIT-SIDHOUM

► Aujourd'hui à partir de 9h, table ronde avec élus et responsables du culte musulman à 17h30 au nouveau patio, 20, rue René-Descartes, à l'Université de Strasbourg.